

Réseau Aquitain Achats Publics Responsables

La prise en compte des achats responsables dans la notation extra-financière des collectivités

Benoît AGASSANT, responsable collectivités territoriales, BMJ Ratings

- 1. Présentation de BMJ Ratings**
- 2. Qu'est ce que la notation extra-financière ?**
- 3. Quelle place des achats dans la notation extra-financière ?**
- 4. Une approche managériale de la gestion des achats**

Identité

1. Présentation BMJ

- Une agence de notation extra-financière des entreprises et des collectivités
- 15 ans d'existence, 200 notations d'entreprises
- Enquêtes annuelles sur les performances des collectivités en matière de développement durable depuis 2000
 - grandes villes depuis 2000,
 - régions depuis 2003,
 - départements depuis 2007.
- 15 collectivités notées depuis 2005
 - de tous types (ville, communauté d'agglomération, communauté urbaine, département, région),
 - de toutes tailles (7 000 à 3,5 millions d'habitants),
 - de tous niveaux d'engagement.



agence de notation des collectivités territoriales

1^{ère} région française notée : 2005

Conseil Régional du Nord-Pas de Calais

1^{er} département français noté : 2007

Conseil Général du Finistère

1^{ère} communauté urbaine notée : 2007

Communauté Urbaine de Lyon

1^{ère} communauté d'agglomération notée : 2005

Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur

1^{ère} ville notée : 2006

Ville de Beauvais

Qu'est ce que la notation extrajudiciaire ?

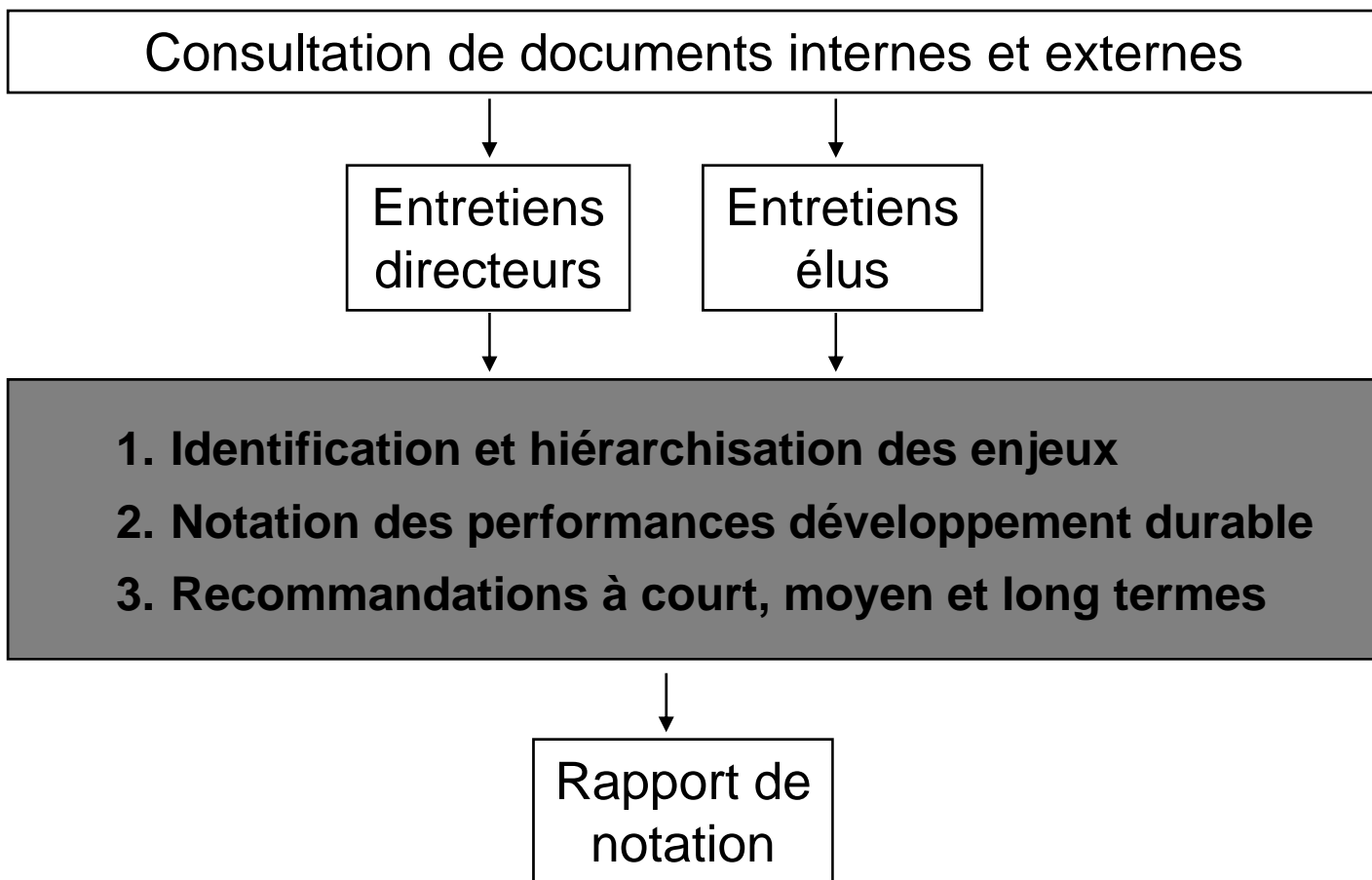
- Un **audit au regard du développement durable**
 - du fonctionnement interne de la collectivité,
 - de ses politiques en fonction de ses compétences,
 - de ses projets.
- Une **hiérarchisation des enjeux** en fonction :
 - du contexte local et de la demande des parties prenantes,
 - de la marge de manœuvre de la collectivité pour y répondre.
- Une **évaluation des performances** matérialisée par **une note**
- Des **recommandations à court, moyen et long termes**



**L'objectif final est de créer un « effet levier »
pour rentrer dans une dynamique d'amélioration continue**

Déroulement d'une mission de notation

2. Notation Extrajudiciaire



4 domaines, 7 principes de gestion

Entrée thématique : les 4 piliers du Développement Durable

- Environnement
- Cohésion sociale
- Développement économique et urbain
- Gouvernance

Entrée managériale : 7 principes de gestion, reconnus comme des facteurs favorisant la performance de la collectivité

- Principe 1 – **Engagement politique**
- Principe 2 – Organisation de la **responsabilité**
- Principe 3 – **Modalités de gestion**
- Principe 4 – Identification et écoute des **parties prenantes**
- Principe 5 – **Équilibre des actions**
- Principe 6 – **Innovation**
- Principe 7 – Visibilité de **long terme**

Focus sur le domaine Gouvernance

3. Place des achats

Les critères d'analyse

- Ecoresponsabilité
- Management du développement durable
- Transparence et démocratie
- Sensibilisation au développement durable

Les sous critères Ecoresponsabilité : comment la collectivité prend en compte le DD dans son fonctionnement interne

- Economies d'énergie dans les bâtiments internes (construction, rénovation, utilisation)
- Economies d'énergie dans les déplacements internes (Véhicules propres, plan de déplacement administration)
- Economies d'eau
- Gestion interne des déchets
- Gestes éco-citoyens
- **Achats responsables**

Une approche managériale des achats

4. Approche managériale

- **L'engagement politique**

Existence d'un discours des élus sur les achats responsables, élaboration et signature d'une charte ou d'une délibération dédiée

Participation à des réseaux ou à des campagnes (Ethique sur l'Etiquette, Top Ten, Procura +)

→ Objectifs : exemplarité, valorisation de la démarche, signal fort donné en interne (agents et élus) et en externe (fournisseurs, autres acteurs du territoire)

- Exemple 1 : [charte des achats publics durables de la ville d'Orléans](#) :
 - *Première démarche de ce type en France (2005)*
 - *Présentation du nouveau code des marchés publics*
 - *7 engagements de la Ville en matière d'achats responsables*
 - *Annexes techniques (clauses et critères)*
- Exemple 2 : Charte des achats durables de Saint Etienne
- Exemple 3 : [Charte locale pour des achats éthiques et équitables et délibération sur la commande publique « durable et solidaire »](#) du Conseil général de l'Essonne

Une approche managériale des achats

4. Approche managériale

- **L'organisation de la responsabilité**

Désignation d'une ou plusieurs personnes en charge des achats responsables (directeur des achats et de la commande publique, chargé de mission développement durable), directives données aux Directions

- Exemple 2 : Conseil régional Nord Pas de Calais

- *note de service du Directeur Général des Services à l'attention des Directeurs, Chefs de Service et Responsables CADA*

- *directives aux Directions concernant le déploiement opérationnel de la démarche d'achats responsables : formation des acheteurs publics, obligation dans la rédaction des marchés, réflexion sur l'allotissement optimal permettant de favoriser l'accès aux PME, rappel du code des marchés publics*

- *inscription des achats responsables dans les objectifs transversaux des lettres de mission des directeurs, et les objectifs spécifiques du directeur des achats et de la commande publique*

- *Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en appui à la Mission achats et commande publique*

Une approche managériale des achats

4. Approche managériale

- **Les modalités de gestion**

Définition d'une stratégie de déploiement de la démarche et d'une procédure de mise en œuvre, mise en place d'outils dédiés

- Exemple 1 : procédure de consultation et fiches de la ville de Clermont Ferrand
 - *Procédure de consultation : définition des étapes de concertation entre les deux services en charge des achats, la mission développement durable et le service prescripteur*
 - *Fiches navettes : supports d'échanges entre ces 4 acteurs, de la définition du besoin à l'évaluation de l'exécution du marché*
- Exemple 2 : [grilles d'évaluation achat durable et fiches de restitution des marchés de la CA du Grand Roanne](#)
- Exemple 3 : logiciel achats intégrant des critères de DD, catalogue produits intranet, fiches retours sur les produits (Lille Métropole)
- Exemples de guides pratiques rédigés par des collectivités :
 - [Guide de mise en œuvre des clauses d'insertion du Conseil général de Meurthe et Moselle](#)
 - [Guide de l'achat éthique](#) de la CU de Dunkerque et du CR Nord Pas de Calais

(également beaucoup de guides internes)

Une approche managériale des achats

4. Approche managériale

- **La prise en compte des parties prenantes**

Formation – sensibilisation des agents (au delà du service des marchés publics) et des élus de la commission d'appel d'offre, constitution d'un groupe de travail dédié, travail sur les modes d'utilisation

Travail avec les entreprises locales (fédérations) pour qu'elles soient à même de répondre aux clauses sociales et environnementales

- Exemples de prise en compte des parties prenantes internes :

- *Constitution d'un groupe de travail (Clermont Ferrand) : enquête auprès des services municipaux; groupes de travail marché par marché pour rédiger des fiches produits; formations internes, livret « bon consommateur » (achat et utilisation)*

- *Atelier participatif (Communauté urbaine Nice Côte d'Azur)*

- Exemples de prise en compte des parties prenantes externes :

- *Comité d'orientation comprenant des élus, des directeurs et des représentants de 5 fédérations professionnelles (Nantes Métropole)*

- *Charte de partenariat avec la fédération du BTP sur les clauses d'insertion (Clermont Ferrand, Conseil général du Finistère)*

- *Soutien aux éco-filières locales (Rhône Alpes, Nord Pas de Calais)*

- **L'équilibre des actions**

Prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux sur un même marché

Réflexion en amont sur l'opportunité de l'achat, ou en aval sur le mode d'utilisation des produits

Travail sur les circuits courts, prise en compte des achats dans une perspective plus large de développement durable

- Exemple 1 : [marché de l'éclairage public de la ville de Lille](#)

Principales clauses : économies d'énergie (35 % puis 42 %), énergies renouvelables (25 % puis 30 %), gestion des déchets, coopération décentralisée pour réutilisation (don des installations précédentes à Saint Louis du Sénégal)

- Exemple 2 : réflexion sur l'opportunité de l'achat du produit ou de la prestation (*plutôt que de commander une prestation d'entretien d'un jardin on peut faire le choix d'un type de culture qui demande moins d'entretien*)

- Exemple 3 : travail, au delà des achats, sur l'utilisation des produits (Clermont Ferrand)

Une approche managériale des achats

4. Approche managériale

- **L'innovation**

Veille sur les évolutions réglementaires, veille méthodologique, veille sur les produits, veille sur les bonnes pratiques des collectivités

Démarches innovantes en matière d'allotissement, de dialogue compétitif

Mise en place d'un réseau ou d'une plateforme de mutualisation

- Exemple : Nantes et Angers, piliers du [Réseau Grand Ouest «Commande Publique et Développement Durable »](#)
 - *Mise en place d'une centrale d'achats commune pour réaliser des économies d'échelle et peser sur les fournisseurs*
 - *Mutualisation des bonnes pratiques*

- **La prise en compte du long terme**

Prise en compte des enjeux liés au coût d'utilisation pendant la durée de vie du produit (notion de coût global)

Suivi de l'exécution des clauses sociales et environnementales pendant la durée du marché, bilan économique et DD

Démarche d'amélioration continue

Une approche managériale des achats

4. Approche managériale

Conclusion

- La notation extra-financière couvre un champ d'analyse beaucoup plus large que la question des achats
- Elle aborde la question des achats sous l'angle managérial plus que sous l'angle quantitatif et technique, et les replace dans une perspective de développement durable
- Au delà du diagnostic la notation extra-financière formule des préconisations pour s'améliorer, au regard du contexte local et des meilleures pratiques des collectivités

Contact BMJ Ratings :

Benoît Agassant – b.agassant@bmjratings.com – 01 41 37 51 72

55 avenue des Champs Pierreux – 92012 NANTERRE cedex